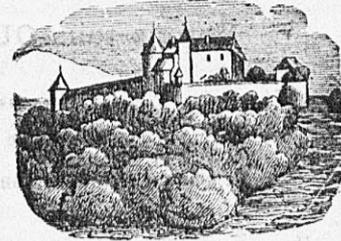




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, 2 50
Etranger, 1 an, 8 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁴⁰ 8⁴⁵ — Bulle, arr. 8⁰⁰ 7²⁵ 5¹⁰ 10⁵⁵

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 80 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLETIN DE VOTE

pour le 4 octobre.

I. Acceptez-vous la loi fédérale concernant la garantie des défauts dans le commerce des bestiaux?

OUI

II. Acceptez-vous la loi fédérale sur la comptabilité des chemins de fer?

OUI

III. Acceptez-vous la loi fédérale sur les peines disciplinaires dans l'armée suisse?

... (1)

BULLE, le 29 septembre 1896.

Aux électeurs libéraux et indépendants du canton de Fribourg.

Chers concitoyens,

Le peuple suisse est appelé à se prononcer le 4 octobre prochain sur trois lois fédérales contre lesquelles le referendum a été demandé. Nous venons vous recommander de rester fidèles à la cause de la démocratie nationale et vous inviter à déposer dans l'urne un bulletin patriotique.

Nous voterons la loi sur la garantie des défauts dans le commerce des bestiaux, parce qu'elle a le grand mérite de simplifier les législations cantonales et de n'établir plus qu'une seule loi sur tous nos marchés, à Bulle comme dans le canton de Vaud, à Morat comme dans le canton de Berne, à

(1) Nos comités régionaux et cantonaux n'ont pas cru devoir se prononcer quant à cette question.

Estavayer et Romont comme dans les cantons de Neuchâtel et de Genève. Nous la votons parce qu'elle limite les termes de garantie, ce que ne faisaient point nos lois cantonales, et parce qu'elle répond aux vœux de toutes les sociétés agricoles et de tous les agriculteurs soucieux de leurs véritables intérêts. Contre cette loi, la Suisse romande n'a pas demandé le referendum et en votant oui nous serons d'accord avec tous nos confédérés des cantons voisins; du reste, le gouvernement de Fribourg lui-même a reconnu que cette loi était bonne dans son message au Conseil fédéral.

La loi sur les peines disciplinaires dans l'armée soulève dans le peuple de vives oppositions. Aussi nous bornerons-nous à la recommander à tous ceux qui n'ont pas de parti pris et à laisser du reste à chaque citoyen le soin d'inscrire son vote à sa convenance, ainsi que cela a été décidé à la réunion générale des délégués à Olten.

Mais nous insistons spécialement sur l'importance de la seconde loi soumise à vos suffrages, la

loi sur la comptabilité des chemins de fer.

Chers concitoyens,

Nous venons vous prier de faire ici tous votre devoir et de voter oui.

Si vous voulez arriver au rachat des chemins de fer suisses à des conditions équitables, si vous voulez réaliser la grande œuvre de la nationalisation, il faut voter oui.

Si vous voulez que la Suisse ne reste pas en arrière des pays voisins, qu'elle puisse améliorer le service des transports pour les gens comme pour les marchandises, et faciliter les relations commerciales et internationales en favorisant nos populations par l'abaissement de tarifs élevés et souvent exagérés, il faut voter oui.

En votant contre cette loi, le peuple voterait contre ses intérêts, contre ceux des campagnards, des ouvriers, des cheminoux, de tout ce qui peine et travaille pour faire les affaires de la haute finance de nos Bourses suisses et étrangères.

En votant contre cette loi, le peuple favoriserait le maintien de cette politique néfaste de compromis entre les éléments de gouvernements les plus disparates et la spéculation de Genève, de Francfort ou de Berlin pour le plus grand malheur du pays.

Aussi nous voterons tous oui. Les moyens de transport et de communication doivent appartenir à la nation, comme la poste, le télégraphe, le téléphone; qui donc voudrait revenir au système des postes cantonales et des entreprises privées de roulage et de transports?

Assez d'exploitation, supprimons les privilèges des barons ferrugineux et rendons au peuple ses chemins de fer, payés avec notre argent. La loi, du reste, est juste et le canton de Fribourg sera le premier à bénéficier du rachat, qui nous rapportera quelques millions et qui permettra enfin de soulager les contribuables en diminuant les impôts.

Allons donc tous au scrutin au 4 octobre, surtout en faveur de la loi sur la comptabilité des chemins de fer.

N'écoutez point les discours intéressés des adversaires de la loi, ils défendent leurs influences, leurs créatures et leurs intérêts personnels! N'écoutez que la grande voix populaire qui répète d'écho en écho :

Au peuple suisse ses chemins de fer!

Allons donc joyeusement aux urnes, défendons l'idée nationale contre les égoïsmes particuliers, appuyons les justes revendications des cheminoux, travaillons au rachat,

colère d'avoir été prise pour dupe parat succéder.

— Je sais ce que je dis! déclara-t-elle un peu plus que sèchement. Et ensuite, en voilà assez, n'est-ce pas?

Reconnaissant qu'il s'était trahi, et honteux de son peu de sang-froid, Lecoq renouça à son accent d'outre-Manche.

— Pardon, dit-il, une question encore. Avez-vous toujours la malle de cet individu?

— Naturellement.

— Ah!... vous me rendriez un immense service en me la montrant.

— Vons la montrer! s'écria la blonde hôtesse indignée. Ah ça, pour qui me prenez-vous?... Que voulez-vous, qui êtes-vous?...

— Dans une demi-heure, vous le saurez, répondit le jeune policier qui comprit l'inutilité de toute espèce d'insistance. Il sortit brusquement, courut jusqu'à la place Roubaix, sauta dans une voiture, et donna l'adresse du commissaire du quartier, promettant cent sous, outre la course, au cocher, s'il menait bon train. A ce prix, les maigres rosses volèrent sous le fouet.

Lecoq eut encore du bonheur, le commissaire était chez lui. Lecoq déclina sa qualité, et fut aussitôt conduit devant le magistrat du quartier.

— Ah!... monsieur, s'écria-t-il, venez à mon secours.

Et tout d'une haleine, il se mit à conter juste ce qu'il fallait de l'histoire pour être tiré d'embarras.

Dès qu'il eut fini :

— C'est pourtant vrai! exclama le commissaire, on est venu me chercher pour cet homme disparu, Casimir me l'a dit ce matin...

— On est venu... vous... pré-ve-nir... balbutia Lecoq.

— Hier... oui... mais j'ai en tant d'occupations!...

— Enfin, mon garçon, que puis-je pour vous être utile?

— Venir avec moi, monsieur, exigez qu'on nous représente la malle, requérez un serrurier pour l'ouvrir. Voici des pouvoirs, un mandat de perquisition que le juge d'instruction

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 27

MONSIEUR LECOQ

PAR ÉMILE GABORIAU

— Dame!... monsieur, que voulez-vous que je vous dise!... Lecoq se reconillit, fronçant les sourcils et pinçant les lèvres, comme s'il eût poursuivi quelque inspiration pour le sortir d'incertitude.

La vérité est qu'il cherchait par quel détour adroit se faire proposer par cette femme le livre où les hôteliers sont tenus de consigner les prénoms, noms, profession et domicile de tous les gens qui viennent loger chez eux. Il tremblait d'éveiller ses soupçons.

— Comme cela, madame, insista-t-il, vous ne vous souvenez aucunement du nom que vous a donné cet homme?... Voyons, est-ce Mai?... Faites un effort, rappelez-vous... Mai, Mai!...

— Oh!... j'ai tant de choses dans la tête... — On pourrait bien, murmura le jeune policier, qui sembla se disposer à sortir, on devrait bien inscrire le nom des voyageurs comme en Angleterre.

— Mais on les inscrit, monsieur, riposta la femme, se rebifant, et au jour le jour, sur un registre exprès, imprimé, avec des colonnes pour chaque mention... Et au fait j'y songe, je puis, pour vous obliger, vous montrer mon livre, il est là, dans le tiroir de mon secrétaire... Allons, bon! voici que je ne trouve plus ma clef...

Pendant que cette hôtelière, d'aussi peu de cervelle, évidemment, que ses oiseaux parlent, bouleversait tout dans le bureau de son hôtel, Lecoq l'observait en dessous.

C'était une femme de quarante ans environ, très blonde,

conservée comme les blondes qui se conservent, c'est-à-dire fraîche, blanche, dodue, ayant de la santé à plein corset, appétissante à la manière de ces beaux fruits murs dont l'eau savoureuse coule le long des lèvres quand on mord dedans. Son regard était d'ailleurs droit et franc, elle avait la voix timbrée, ses façons étaient simples et parfaitement naturelles.

— Ah! s'écria-t-elle, triomphante, j'ai cette maudite clef. Elle ouvrit aussitôt son secrétaire, en sortit le livre de police qu'elle posa sur la tablette, et commença à feuilleter.

Elle s'y prenait assez maladroitement, de telle sorte que le jeune policier, avec ses yeux de lynx, put constater que le registre était bien tenu.

Enfin, elle arriva au feuillet important.

— Dimanche, 20 février, dit-elle, regardez, monsieur, ici, à la septième ligne : MAI, — sans prénom, — artiste forain, — venant de Leipzig, — sans papiers...

Pendant que Lecoq examinait cette mention d'un air absolument hébété, la femme eut encore un souvenir.

— Je m'explique, s'écria-t-elle, comment je n'avais dans la mémoire ni ce nom de Mai ni cette drôle de profession : artiste forain. Ce n'est pas moi qui ai écrit cela...

— Qui donc est-ce?...

— L'individu lui-même, monsieur, pendant que je cherchais dix francs pour les lui rendre sur un louis qu'il venait de me remettre. Vous devez bien voir que l'écriture n'est plus du tout celle des autres inscriptions qui sont au-dessus et au-dessous...

Où, Lecoq voyait cela, et c'était un argument irréfutable, précis et terrible comme un coup de bâton.

— Etes-vous bien sûre, au moins, insista-t-il vivement, que cette mention est de la main de l'homme?... Le jureriez-vous?...

Il était si fort troublé, qu'il oublia sa prononciation exotique. La femme s'en aperçut, car elle recula, enveloppant d'un regard soupçonneux ce faux étranger. Pais, à la défiance, la

nd'rue 20.

NS

vaudois, années 1893
50 cent. le litre.
s 1894 et 1895, depuis
r, 1^{re} qualité, à 60 cent.

Marc JORDAN

aufour

Bulle sera ouvert dès

ICH frères, tuiliers.

it de malt creosoté
and succès contre
pulmonaire.

malt
at pur
succès
rant et
ns les
vites

IX.
tre
e.

Contre
la
Coque-
lucho.
Guerison
presque
toujours
certaine. —
Au phos-
phate de
chaux Ex-
cellente prépa-
ration contre le
rachitisme, la fai-
blesse et mollesse
chez les enfants.
Extrait de malt
de pepine et
stase. Stimule
l'appétit et facilite la
digestion. — Sucre de
et bonbons de
Fribourg, 52 rue des
Ponts 52.

Prosperité
guarantie.

RAIT DE MALT
la de fois de mort
aration, extrême-
facile à digérer.

le à acheter

Beurre.

FER, Temple Neuf 20

NS

cellents vins blancs et
exceptionnellement avan-
l'Écu, Bulle.

ages.

en relations avec fro-
pour la livraison de
enthaler. Adressez
NE, 52 rue des Ponts 52,

ard-Blanc,
Trême.
es. laines, cotons,
poterie, quincaillerie,
ceptionnels.

ndre :
at vin vieux.
de publicité Haasen-

ement un bon potage,

AGGI

assortis, à 10 cent. la
dolles. horloger et nég.

OLAT
CHARD

SOLUBLE
ENTE QUALITÉ
PRIX
MODÉRÉS

DUVE
OUT.

imprimeur-éditeur.

Votons tous OUI

ET

Vive la Confédération!

MORAT et FRIBOURG, en septembre 1896.

Au nom du Comité cantonal libéral

Le Bureau :

- HERMANN LIECHTI, député, président;
- C. DINICHERT, cons. national, vice-président;
- J. STRUBI, député, secrétaire;
- ED. BIELMANN, député;
- ARTHUR GALLEY, imprimeur.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Registres civils. — Contrairement au désir exprimé de différents côtés, demandant que les certificats de décès portent l'indication de la cause de la mort, le Conseil fédéral invite les gouvernements cantonaux à ordonner à leurs fonctionnaires d'état civil, conformément à une disposition de la loi de 1876, de supprimer absolument la mention de la cause de la mort dans les certificats de décès.

Boissons. — L'Officiel français publie un décret relatif à la circulation des boissons entre la France et la Suisse, à partir du 1^{er} octobre 1896. Les importations des boissons suisses en France seront contrôlées par les bureaux français au moyen d'un visa apposé sur la déclaration. Les exportations de produits fabriqués en Suisse avec de l'alcool seront contrôlés par des acquits à caution délivrés par les douanes fédérales. Pour les boissons transportées sous le régime du transit, elles continueront à être soumise au visa des mêmes bureaux.

Carte suisse. — Vendredi et samedi s'est réuni à Berne le jury chargé d'apprécier le concours pour la coloration de la carte de Suisse destinée aux écoles. Un premier prix a été attribué à M. Imfeld, ingénieur, à Zurich; un second prix à M. Kummerlé, cartographe à Zurich; un 3^{me} prix au lieutenant-colonel Becker, professeurs à l'école polytechnique à Zurich, et une mention honorable à l'Institut artistique Orell Fussli, à Zurich.

Le département fédéral de l'agriculture a été avisé que l'interdiction qui existait depuis 1893 d'importer du bétail à pieds fourchus dans le Tyrol et le Vorarlberg va être prochainement levée.

Zurich. — En revenant des manœuvres du III^e corps d'armée, un soldat du 6^e bataillon de carabiniers aperçut, par la fenêtre d'un des wagons du train qui le ramenait à Rumikon, le village où il habite en train de flamber. Plein d'angoisse, ce militaire se hâta de se rendre sur le lieu du sinistre et constata que l'immeuble lui appartenant, ainsi que quatre maisons voisines, étaient irrémédiablement perdus. En outre, il eut la douleur d'apprendre que son jeune fils, âgé de six mois, était resté dans les flammes. Le chagrin du malheureux père est d'une violence extrême.

m'a remis en tout cas. Ne pardons pas une minute, j'ai une voiture à votre porte.

— Partons! dit simplement le commissaire.

Quand ils furent dans le fiacre qui repartit au galop :

— Maintenant, monsieur, demanda le jeune policier, permettez-moi de vous demander si vous connaissez la femme qui tient l'hôtel de Marienbourg?...

— Très bien!... Lorsque j'ai été nommé à cet arrondissement, il y a six ans, je n'étais pas marié, et j'ai pris mes repas assez longtemps à la table d'hôte de cette dame... Casimir, mon secrétaire, y mange encore.

— Et quelle espèce de femme est-ce?...

— Mais, ma foi!... mon jeune camarade, Mme Milner, — tel est son nom, — est une très respectable veuve, aimée et estimée dans le quartier, dont les affaires prospèrent, et qui reste venue uniquement parce que cela lui plaît, car elle est fort agréable encore et excessivement à l'aise...

— Alors, vous ne la croiriez pas capable, moyennant une bonne somme, de... comment dirai-je?... de servir quelque prévenu très riche...

— Devenez-vous fou!... interrompit le commissaire. Madame Milner consentir à un faux témoignage pour de l'argent!... Ne viens-je donc pas de vous dire qu'elle est honnête, et qu'elle a de la fortune?... D'ailleurs, elle m'avait fait prévenir, dès hier, ainsi...

Lecoq se tut, on arrivait.

En voyant apparaître derrière « son » commissaire le questionneur obstiné, Mme Milner parut tout comprendre.

— Jésus!... s'écria-t-elle, un agent! J'aurais dû m'en douter. Il y a un crime. Voilà mon hôtel perdu de réputation.

Il fallut du temps pour la rassurer et la consoler; tout le temps employé à chercher un serrurier aux environs.

Enfin, on monta à la chambre de l'homme disparu, et Lecoq se précipita sur la malle.

Ah!... il n'y avait pas à dire non, elle venait de Leipzig, les petits carés de papier collés par les diverses administra-

Les causes de ce sinistre sont encore inconnues, mais on croit qu'il est dû à l'imprudance d'une ménagère qui, en fondant du beurre, n'avait pas pris toutes les précautions exigées en pareille occurrence.

Uri. — Deux marchés au bétail viennent d'avoir lieu, le premier très fréquenté à Altorf même, le second moins fréquenté à Erstfeld. Les prix ont été légèrement inférieurs à ceux du marché précédent; pour le bétail de rapport, toutefois, ils ont été satisfaisants. Les vendeurs se tenaient plutôt sur la réserve.

— A la suite des pluies, des crevasses et des glissements de terrain se sont produits sur une grande étendue dans le Färchwald, à Burglen. Plusieurs éboulements se sont déjà produits à cet endroit, ces dernières années. A Urnerboden, il y a également des crevasses sur un espace de 700 mètres environ. Les experts fédéraux sont sur les lieux.

Glaris. — Le tribunal criminel de Glaris a condamné à trois mois de prison et à 1000 fr. d'amende le pasteur Lienhard, de Schöfflisdorf, pour avoir poussé son beau-frère Schlitter à déclarer, par un faux serment, que la fortune que leur a laissée leur beau-père n'était que de 68.000 fr., alors qu'elle atteignait, en réalité, 148.000 fr. Schlitter a été condamné à quatre mois de prison et 100 fr. d'amende.

Lucerne. — Dimanche, à Entlebuch, dans une assemblée populaire qui comptait 450 participants, le conseiller fédéral Zemp a prononcé sur la loi sur la comptabilité un discours qui a duré plus d'une heure. Il a déclaré qu'il était inexact de dire que le vote de la loi sur la comptabilité signifiait un vote du rachat des chemins de fer. Il a ajouté que cette question du rachat viendrait devant le peuple sous forme de loi fédérale ou de révision de la Constitution dans deux ans ou peut-être même avant.

Schaffhouse. — La constituante a adopté, en votation finale, par 54 voix contre 15, le projet de nouvelle constitution. La votation populaire est fixée au 15 novembre.

ÉTRANGER

France. — M. Hanotaux a communiqué au Conseil hier matin l'état des négociations avec le gouvernement italien au sujet de l'échéance du traité italo-tunisien. Dans l'après-midi, M. Hanotaux a conféré avec le comte Tornielli.

— M. Hanotaux a reçu hier en audience M. Adrien Lachenal, président de la Confédération suisse, auquel il a ensuite rendu sa visite.

Angleterre. — Une panique s'est produite à la Bourse sur le bruit que l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople aurait essuyé un coup de feu.

Turquie. — (Source anglaise.) — Une centaine d'Arméniens ont été massacrés dans le vilayet de Kharpout. Les détails manquent.

On parle de plus de 800 tués. Eguin devait renfermer de grandes richesses.

Le kaimakan aurait été complice des pillards, le cadî aurait payé de sa vie sa résistance.

— M. Cambon, ambassadeur de France à Constantinople, a été reçu en audience privée par le sul-

tans de chemins de fer le prouvaient.

On l'ouvrit : tout ce que l'homme avait annoncé s'y trouvait.

Lecoq était pétrifié. Il regarda, d'un air stupide, le commissaire serrer le tout dans une armoire dont il prit la clef, puis il sortit.

Il sortit, se tenant aux murs, la tête perdue, et on l'entendit trébucher comme un ivrogne dans les escaliers.

XXIV

Le mardi gras, cette année là, fut très gai, ce qui veut dire que le Mont-de-Piété et les bûches publiées firent des affaires.

Quand, vers minuit, Lecoq quitta l'hôtel de Marienbourg, les rues étaient bruyantes et pleines comme en plein midi, et les cafés regorgeaient de consommateurs.

Mais le jeune policier n'avait pas le cœur à la joie. Il se mêlait à la foule sans la voir et fomentait les groupes sans entendre les imprécations que soulevait sa brusquerie.

Où il allait?... il l'ignorait. Il marchait droit devant lui, sans but, au hasard, plus éperdu que le joueur dont le dernier louis perdu a emporté la dernière espérance.

— Il faut se rendre, murmurait-il, l'évidence éclate, mes présomptions n'étaient que chimères, mes déductions, jeux de hasard! Il ne me reste plus qu'à me tirer avec le moins de dommage et de ridicule possibles de ce mauvais pas.

Il venait d'atteindre le boulevard, quand une idée jaillit de sa cervelle, si éblouissante qu'il ne put retenir un cri.

— Je ne suis qu'un sot!

Et il se frappa le front à le briser.

— Est-il possible, pensait-il, que moi, si fort en théorie, je devienne d'une si pitoyable faiblesse dès que je passe à la pratique! Ah! je ne suis qu'un enfant encore, un conscrit, qu'un rien surprend et jette hors du bon chemin. Je me trouble, la tête me tourne et je perds jusqu'à la faculté de raisonner.

Or, réfléchissons froidement :

tan. — Après le Schamliq, les ambassadeurs ont notifié à la Porte le consentement de leurs gouvernements à la nomination de Berwitch-pacha comme gouverneur de la Crète.

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — Le corps médical du canton de Fribourg vient de faire une perte sérieuse en la personne de M. le Dr Pychon, décédé mercredi à Riaz, où il était allé prendre du repos.

Postes et télégraphes. — Le Conseil fédéral a nommé commis de poste à Bulle M. Joseph Gobet, de Bulle, jusqu'ici commis de poste à Zurich; télégraphiste à Domdidier, Mme veuve Marguerite Despond, de Domdidier.

Electricité. — Dans sa séance de mardi, le conseil communal de Chexbres a décidé de ratifier, sous quelques réserves, la convention conclue entre la Municipalité et l'usine Genoud, à Châtel-St-Denis, au sujet de l'éclairage électrique du village.

Inondations. — Par suite des pluies torrentielles, la Broye a grossi considérablement. Elle a débordé à Grauges-sous-Trey et s'est avancée jusqu'à la gare. Toutefois, les dégâts ne sont pas considérables. A Moudon les eaux, très hautes, ont effleuré quelques propriétés, sans toutefois causer de dégâts.

Trombe. — La Veveyse a énormément grossi par suite des pluies de vendredi et samedi. A Vevey, les eaux ont presque atteint la clef de voûte du pont en ciment; les quais ont souffert. Près de l'embouchure un grand trou circulaire s'est formé, rappelant le commencement de la catastrophe du quai effondré en 1877.

La Feuille d'avis de Vevey croit qu'une trombe a dû se déverser dans la vallée de la Veveyse. On ne croit pas que depuis 1846 et 1853 la Veveyse ait jamais été aussi haute.

Eboulement. — Vendredi soir, à 8 1/2 h., les habitants de la maison Meuwly, scieur, en face des Ateliers de la gare, à Fribourg, étaient surpris par des craquements sinistres se produisant vers l'angle ouest de la scierie. Ils sortirent et au même instant les murs de soutènement, supportant des quantités considérables de billons, s'écroulaient avec fracas dans le ravin de Monséjour.

La maison d'habitation reliée à la scierie par une terrasse était menacée. A l'aide du corps de sauvetage, tous les meubles furent transportés dans les maisons voisines. Pendant ce temps la maison d'habitation se lézardait et craquait partout. A 9 1/2 heures, le sauvetage était terminé et l'accès de la maison étant devenu dangereux, la gendarmerie reçut l'ordre d'en interdire l'entrée.

Il n'y a pas eu d'accidents de personne, par contre les dommages sont considérables pour le propriétaire, M. Meuwly. Une souscription publique s'organise en faveur de cette famille éprouvée.

Comment avais-je tout d'abord jugé ce prévenu, dont le système nous tient en échec?

Je m'étais dit : Celui-là est un homme d'un génie supérieur, d'une expérience et d'une pénétration consommées, audacieux, d'un sang-froid à toute épreuve et qui tentera l'impossible pour assurer le succès de sa comédie.

Oui, voilà ce que je disais, et à la première circonstance que je ne m'explique pas, là, sur-le-champ, je jette le manche après la cognée.

Il tombe sous le sens qu'un homme d'une prodigieuse habileté ne saurait avoir recours à des manœuvres vulgaires. Devais-je espérer qu'il coudrait ses malices de fil blanc!

Allons donc!... plus les apparences sont contre mes présomptions et en faveur de la version du détenu, plus il est sûr que j'ai raison!... ou la logique n'est plus la logique.

Le jeune policier éclata de rire et ajouta :

— Seulement, exposer cette théorie à la Préfecture devant mon Gévrol serait peut-être prématuré, et me vaudrait un certificat pour Charenton.

Il s'interrompit, il était devant sa maison. Il sonna, on lui ouvrit.

Il avait lestement grimpé ses quatre étages, et il arrivait à son palier, quand une voix dans l'obscurité appela :

— Est-ce vous, monsieur Lecoq?

— Moi-même, répondit le jeune agent un peu surpris, mais vous?...

— Je suis le père Absinthe.

— Ma foi!... soyez le bienvenu, je ne reconnaissais pas votre voix... donnez-vous la peine d'entrer chez moi.

Ils entrèrent et Lecoq alluma une bongie.

Alors le jeune policier put voir son vieux collègue, et en quel état, bon Dieu!...

Plus sale il était et plus crotté qu'un barbet qui a été perdu pendant trois jours de pluies, sa redingote portait les traces de vingt murailles essayées, son chapeau n'avait plus aucune forme.

(A suivre.)

« Maman gruyère » long article dont nous pense à nos considérations du vote de dimanche chemins de fer.

Si maman Gruyère de sa part, c'est que décision nette que l'Le bout de programme dernier numéro explications que le pour justifier son attitude suivons pas dans ce

En ce jour le peuple gouvernementaux et par des tarifs exorbitants parti, ni même de pr sur le pied d'égalité chez nous un chemin devons payer cinq fois patriotes le port de que nous recevons; suffisant et défectueux sans que nos réclamations d'autre réponse que apostrophes dédaigneuses

Cette raison est à gruyérien. Aus-i, bien sistes ou gouvernement bér au mot d'ordre se disant qu'on a tout vant de penser il faut merce, avoir des valeurs économiser son temps Confédération seule, terrée sur un pied d'é la Confédération a sa faible partie du peuple pas droit de jeter ne en avoir ri de tout bourgeoisistes, en gr en radicaux, nous v Gruyériens qui veulent dérés sur le terrain

Conférence. — dans la grande salle conférence importante vote populaire.

Nous comptions p noms des orateurs plaudir, mais au der encore bien fixés à e Cela ne doit en ri dants. Ces importan la compétence et l ritent. Aussi nous d'eux ne manque au

Gymnastique. — nastique de Bulle r exercices au nouvea Aujourd'hui que n aménagé d'après tou ne saurait trop com

Mises



attes, répartis dans de la Mossetaz et la S Le samedi 17 octobre, ses publiques d'un cert de bois droit. Rendez-vous des m Mossetaz, à 9 heures La Tour, le 26 sept

On demand beurre d Première qualité (50 kg Adresser les offres s Haasenstain & Vogler,

GRUYÈRE

« Maman gronde. » — Tel est le titre d'un long article dont nous honore le *Fribourgeois*, en réponse à nos considérations sur son attitude en présence du vote de dimanche sur la comptabilité des chemins de fer.

Si maman *Gruyère* gronde, contre toute habitude de sa part, c'est que papa *Fribourgeois* n'a pas la décision nette que l'on attend du pouvoir paternel. Le bout de programme que nous avons cité dans notre dernier numéro en est une preuve; les longues explications que le *Fribourgeois* d'hier rassemble pour justifier son attitude en sont une autre. Aussi ne le suivons pas dans cette fastidieuse discussion.

En ce jour le peuple de la Gruyère est opprimé, les gouvernementaux et les fribourgeois comme nous, par des tarifs exorbitants. Il n'est pas question ici de parti, ni même de programme. Nous ne sommes pas sur le pied d'égalité avec nos confédérés; nous avons chez nous un chemin de fer, il n'est pas à nous; nous devons payer cinq fois plus cher que nos autres compatriotes le port de ce que nous expédions et de ce que nous recevons; nous souffrons d'un matériel insuffisant et défectueux sans avoir un mot à dire et sans que nos réclamations ou nos plaintes obtiennent d'autre réponse que des fins de non-recevoir ou des apostrophes dédaigneuses.

Cette raison est à notre avis suffisante au peuple gruyérien. Aussi, bien des conservateurs fribourgeois ou gouvernementaux réfléchiront-ils avant d'obéir au mot d'ordre de leurs moniteurs respectifs, en se disant qu'on a tout d'abord le droit de vivre; qu'avant de penser il faut manger, boire, faire du commerce, avoir des wagons pour expédier son bétail, économiser son temps lorsqu'on voyage et que la Confédération seule, peut mettre notre unique ligne ferrée sur un pied d'égalité avec les autres, parce que la Confédération a ses responsabilités envers la plus faible partie du peuple et que la Confédération n'aura pas droit de jeter nos réclamations au panier après en avoir ri de tout son cœur. Avant de voter en fribourgeoisistes, en gouvernementaux, en libéraux ou en radicaux, nous voterons en citoyens libres, en Gruyériens qui veulent être les égaux de leurs confédérés sur le terrain économique.

Conférence. — Jeudi aura lieu, à deux heures, dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, une conférence importante sur les questions soumises au vote populaire.

Nous comptons pouvoir indiquer à nos lecteurs les noms des orateurs qu'ils auraient le plaisir d'applaudir, mais au dernier moment nous ne sommes pas encore bien fixés à cet égard.

Cela ne doit en rien retenir les citoyens indépendants. Ces importantes questions seront traitées avec la compétence et la hauteur de vues qu'elles méritent. Aussi nous attendons-nous à ce qu'aucun d'eux ne manque au rendez-vous.

Gymnastique. — La section fédérale de gymnastique de Bulle reprend dès ce soir, mardi, ses exercices au nouveau hall.

Aujourd'hui que notre ville dispose enfin d'un local aménagé d'après toutes les exigences du moment, on ne saurait trop compter sur la jeunesse bulloise pour

profiter d'avantages que bien des cités plus grandes que la nôtre lui pourraient offrir. La gymnastique est aujourd'hui une branche indispensable, un complément de l'éducation proprement dite, et l'on ne saurait jamais s'y prendre trop tôt pour s'y vouer.

L'installation du nouveau local supprime les obstacles et les difficultés rencontrés jusqu'à ce jour. Nul doute que notre jeunesse saura profiter des sacrifices accomplis pour elle.

Chorale. — La « Chorale » de Bulle reprendra ses répétitions à dater de demain, 30 septembre, à 8 heures du soir.

Les membres de cette association adressent un sincère appel à la jeunesse de Bulle pour lui apporter le concours de nouvelles recrues destinées à combler les vides en même temps qu'à donner à l'art une impulsion nouvelle. Nous ne saurions trop engager les jeunes gens disposés pour le chant à s'appliquer résolument à maintenir et, s'il le fallait, à relever la réputation de cette société artistique.

Les personnes disposées à suivre les cours et les exercices sont priées de se faire inscrire auprès de M. Ch. Morel, président.

Marais de Bulle. — Les ouvriers travaillant au canal de dessèchement de nos marais entre Bouleyres et Riaz s'étaient quelque peu pressés d'enrhuber le sapelot marquant la fin des travaux et quelques-uns de nos confrères s'étaient à leur tour hâtés de célébrer l'événement. Ces travaux, conduits par M. H. Hogg, entrepreneur, à Fribourg, n'ont pu être achevés que ces jours derniers. La partie supérieure du canal, creusée dans un terrain quelque peu sablonneux, a exigé un pavage du fond du lit. En outre, des travaux d'endiguement et de barrage ont été organisés près de Riaz, au ruisseau de Champ-Bosson, qui afflue au canal après avoir recueilli les égouts de derrière la ville et suivi sur un certain parcours la route de Bulle à Riaz. Il ne reste plus guère aujourd'hui qu'à achever le pont neuf sur la route de Bulle à Morlon, lequel est à peine commencé.

La rapidité avec laquelle ont été menés ces travaux, leur correction font grand honneur à M. Hogg, comme à M. l'ingénieur cantonal Gremaud et à M. Gottrau, inspecteur.

Succès. — M. Alfred Dematraz, de Broc, fromager à Grandchaux (Doubs), vient de remporter le premier prix au concours de Pierrefontaine-les-Varrens pour la fabrication de ses fromages, la bonne tenue de sa fromagerie et de sa comptabilité.

Le temps. — Vendredi soir, à l'heure où notre précédent numéro sortant de presse était expédié, une violente tempête s'est déchaînée, qui a fait rage durant la nuit et la matinée de samedi. La neige est descendue à environ 900 mètres. Autour de Bulle, les ruisseaux débordaient et une partie des campagnes étaient submergées. Cette tempête était prévue; le vent qui prenait une vitesse extraordinaire avait été signalé d'Amérique deux jours auparavant. De nombreuses catastrophes maritimes ont dû se produire, car, de divers ports de France, d'Angleterre ou de Belgique, on signale des barques sombrées et des navires attardés.

Cette tempête arrivait directement d'Amérique, car une reprise de vent d'ouest domine sur l'Atlantique. Elle était prévue, mais on ne l'attendait pas si vite.

Au même moment, on signale une seconde tempête qui, si elle ne dévie pas dans sa marche, sévira peut-être sur nos régions avant que ces lignes passent sous les yeux du lecteur, c'est du moins ce qu'on annonce du bureau météorologique de Paris.

L'observatoire de la Tour St-Jacques, à Paris, on a remarqué que, depuis 1809, c'est-à-dire depuis l'époque où les observations barométriques ont pu être faites avec des instruments exacts, on n'a pas enregistré, en septembre, une baisse aussi rapide que celle d'aujourd'hui.

À Montouris, depuis la fondation de l'observatoire, la plus basse pression observée pendant le mois de septembre a été de 743 mm. en 1855.

Cette dépression eut quelque analogie avec celle de vendredi.

La plus grande dépression connue à Paris est celle que l'on constata du 24 au 25 décembre 1821. Elle se termina à 719 mm. 2, précédant l'hiver exceptionnellement rigoureux de 1822.

Foire aux poulains. — La foire d'hier, dite foire aux poulains, a été considérablement animée. Le matin, le temps étant passable, une partie des opérations ont pu s'accomplir avant la pluie qui, fidèle à son programme quasi quotidien, n'a pas voulu laisser trop de marge à la belle journée de dimanche.

Les poulains étaient nombreux sur la place des Alpes, où les maquignons les faisaient trotter à l'essai. Une vingtaine de pièces de bétail bovin se groupaient dans un coin de la Place du Marché.

Les maquignons juifs ne manquaient pas. La gare seule a expédié 36 poulains; auxquels il faut ajouter 7 vaches, 12 chèvres et un cheval.

Les prix n'ont pas eu à faiblir; beaucoup de ces gracieux poulains se sont vendus de 60 à 80 pièces. Le plus beau de tous, appartenant à M. Gaspard Joillet a été enlevé pour le prix de 500 fr.

Lait. — On nous écrit de Charmey pour une rectification à notre information relative au prix du lait dans cette localité. Au lieu de 10 ¹/₁₀ c., le prix du litre est à 11 ¹/₁₀ cent.

L'amour et la barbe s'en vont en les faisant.

Les plumes des auteurs ennuyeux ressemblent à celles des duvets: elles font suer.

La fortune met un voile sur nos défauts et une couronne sur nos qualités. Se retire-t-elle? Le voile se lève et la couronne tombe.

On pardonne plus volontiers aux fripons qui nous font gagner qu'aux honnêtes gens qui nous font perdre.

Pour la rédaction: LOUIS COURTHON.

Bouxkins, nouveautés anglaises, chevots, 135 cm. large. 2 fr. 35 p. m.; draps et satins noirs, milaine s. fil bernoise grande largeur, 3 fr. 20 p. m.; retors, peau de diable, etc., depuis 80 c. jusqu'à 15 fr. p. m., envoi à qui que soit, en tout métrage voulu — au prix de gros — Soc. an^{me} F. Jelmoli, dépôt de fabrique, Zurich. — Demandez échantillon.

Mises de bois.



Vendredi 16 octobre 1896, la commune de La Tour-de-Trême exposera en vente par voie de mises publiques environ 85 moules métriques de bois, 52 billons, 9 carons et 5 tas deattes, répartis dans les forêts communales de la Mossattaz et la Schiaz.

Le samedi 17 octobre, vente par voie de mises publiques d'un certain nombre de numéros de bois droit.

Rendez-vous des miseurs au fenil de la Mossattaz, à 9 heures du matin.

La Tour, le 26 septembre 1896.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

On demande à acheter

du **beurre de crème**

première qualité (50 kg. par semaine). Adresser les offres sous chiffre H 9305 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

AVIS

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission, d'ici au 3 octobre prochain, les travaux d'émondage des tilleuls situés dans la localité.

Les offres seront présentées, sous pli cacheté, auprès de M. le syndic, qui fournira aux intéressés les indications requises.

La Tour, le 27 septembre 1896.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

Compagnie du chemin de fer

BULLE-ROMONT

Obligations de 500 fr. sorties au tirage au sort de septembre 1896 et remboursables au pair dès le 2 janvier 1897:

Nos 21, 98, 317, 389, 924, 983, 1513, 1645, 1656, 1800, 1933 et 2216.

L'Administrateur-délégué: P. FEIGEL

Le chaufour

de la **Tuilerie de La Tour-de-Trême** est ouvert dès aujourd'hui.

Joseph YENNI, tuilier.

Torche, à Vuadens, achète plan-teaux.

Vente de lait.

La Société de laiterie de Gruyères met en mises publiques son lait de l'année 1897.

Les mises auront lieu à l'auberge de la Croix-Blanche, à Epagny, le 5 octobre, dès les 2 heures de l'après-midi.

Bâtiment et porcherie en bon état; écoulement rapide des produits; très grande vente de lait. Apport annuel: 350,000 litres. Gruyères, le 27 septembre 1896.

LE COMITÉ

Bons vins du pays

et de l'étranger, garantis naturels.

Dépôts à Bulle et à Grandvillard.

Prix: 45 à 70 centimes. Conditions très favorables.

Vente par fûts minimum de 40 litres. Se trouvent chaque jeudi et jours de foire de la St-Denis au dépôt de M. E. WÄBER, vis-à-vis de la gare des marchandises.

Se recommandent **Débieux frères.**

Quatre moutons

se sont joints, au commencement de l'été, au troupeau de Louis Yerly, à Motélon. Prière de les retirer contre paiement des frais.

TANNERIE-CORROIRIE

F. MORARD

LE BRY

Cuir à semelles.

Empeignes suisses et étrangères.

Veau ciré, basanes.

Grand choix de TIGES en tout genre.

Cordons, etc.

Articles pour cordonniers et selliers.

Huiles et graisses.

Prix les plus réduits.

Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à Bulle: Rue de Bouleyres.

Ouvert tous les jeudis.

A LOUER

A proximité du champ de foire, deux poses de beau repais. S'adresser à Martin MORARD, aubergiste au Tirage, Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

Au magasin d'étoffes

Place des Alpes **LEWY FRÈRES** Avenue de la Gare
BULLE

Vient d'arriver un grand choix de *poussettes*.
LITS COMPLETS avec bois de lit ou lit en fer. **GRAND CHOIX DE CONFECTIONS POUR HOMMES** Valises & parapluies. Plumes et duvets.
CHEMISES BLANCHES couleurs et en flanelle, à de très bas prix. **CHOIX IMMENSE pour habits sur mesure.** **DRAPS** pour habits d'hommes à des prix exceptionnellement bas.
 Il ne sera compté pour façon d'un habit que 8 fr., garante coupe élégante.

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre. Spécialité de mouline pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique. Marchandise de première qualité. — Prix réduits.
Jos. CROTTI, Bulle.

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle.

Dépôt de drains, tuiles d'Altkirch et Perrusson, ardoises, chaux et ciments.
 Notre dépôt, à la gare, est ouvert tous les jours.
PRIX TRÈS RÉDUITS

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

GROS DÉTAIL
Prix avantageux.

A REMETTRE

pour cause de santé

un excellent commerce

de quincaillerie, verrerie, cristaux, porcelaine, faïence, articles de ménage, etc.

Situation sous tous les rapports exceptionnelle.

PEU DE REPRISSE

S'adresser, pour tous renseignements, au propriétaire :

Charles Meyer, à Bulle.



LA Filature de Fribourg

Fabrique de drap

se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon.

Ouvrage consciencieux et soigné.

Premier prix, médaille de vermeil, Fribourg 1892.

Dépôts : M. Charles FORNEY, à Romont; M. PITTET-VIENNY, à Bulle; Mme Alphonsine DEILLON, Vuisternens-dev.-Romont.

Horlogerie. — Bijouterie. — Orfèvrerie. — Optique.

ISIDORE REMY

Elève diplômée de l'Ecole d'horlogerie municipale à Genève

BULLE — Grand'rue 26 — BULLE

Optique. Grand choix de lunettes, pince-nez, conserves, longues-vues (lunettes d'approche), jumelles, microscopes, loupes, boussoles, lanternes magiques, baromètres anéroïdes et au mercure, thermomètres ordinaires, de bain et à maxima pour médecins, etc. — Niveaux à bulle d'air, etc. — Verres de lunettes et de montres.

MEUBLES

Je fais connaître au public de la ville et de la campagne qu'on trouvera en tout temps chez moi des **meubles** à très bon marché.

Se recommander

Julien Poffet, ébéniste,
place du Marché au bétail, Bulle.

VINS

Pour bénichons, excellents vins blancs et rouges à des prix exceptionnellement avantageux, à l'hôtel de l'Ecu, Bulle.

A louer :

En ville, plusieurs **magasins** et deux **caves**.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

Domaine à vendre.

Le **mardi 13 octobre**, à 2 h. après midi, à l'auberge du Lion-d'Or, à Hauteville, il sera exposé en vente en mises publiques un domaine de la contenance de 9 poses de bon terrain, foin et regain, à 10 minutes de la grand'rue, avec grange, écurie et maison d'habitation. Eau à proximité.
 S'adresser à Théodore SUDAN, à Hauteville.

Une sommelière

sachant conduire et une **cuisinière** sont demandées par le **Restaurant des Arts, Chaux-de-Fonds.**

A vendre :

2500 litres d'excellent **vin vieux**.
 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Chemin de fer Jura-Simplon.

Exposition nationale suisse à Genève.
JOURNÉE FRIBOURGEOISE
 le jeudi 1^{er} octobre 1896.

Train de plaisir à prix réduits.

FRIBOURG-ROMONT-BULLE-PALÉZIEUX-CHATEL-SAINT-DENIS GENÈVE

ET RETOUR

LE JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1896

13 1/2 heures de séjour à Genève.

HORAIRE

ALLER		RETOUR	
FRIBOURG	dép. 5 20 matin.	GENÈVE	dép. 10 20 soir.
Matran	> 5 31 >	PALÉZIEUX	arr. 12 22 nuit.
Rosé	> 5 37 >	Oron	> 12 33 >
Neyruz	> 5 43 >	Vanderens	> 12 44 >
Cottens	> 5 49 >	Siviriez	> 12 53 >
Chéneus	> 5 56 >	ROMONT	arr. 1 — matin.
Villaz St-Pierre	> 6 05 >	ROMONT	dép. 1 08 >
ROMONT	arr. 6 13 >	Vuisternens	> 1 29 >
BULLE	dép. 5 20 >	Sâles	> 1 40 >
Vaulruz	> 5 36 >	Vaulruz	> 1 48 >
Sâles	> 5 45 >	BULLE	arr. 2 — >
Vuisternens	> 5 55 >	ROMONT	dép. 1 08 >
ROMONT	arr. 6 10 >	Villaz St-Pierre	arr. 1 12 >
ROMONT	dép. 6 20 >	Chéneus	> 1 22 >
Siviriez	> 6 31 >	Cottens	> 1 28 >
Vanderens	> 6 40 >	Neyruz	> 1 34 >
Oron	> 6 51 >	Rosé	> 1 39 >
PALÉZIEUX	> 7 03 >	Matran	> 1 44 >
GENÈVE	> 9 — >	FRIBOURG	arr. 1 53 >

Prix des places en 3^{me} classe y compris UN billet d'entrée à l'Exposition :

De Fribourg et de Matran, 5 fr.

Des gares de Rosé à Villaz-St-Pierre et de Bulle à Vuisternens, 4 fr. 50.

Des gares de Romont à Oron, 4 fr.

De Palézieux, 3 fr. 50.

Ces billets sont en vente dès le 26 septembre aux guichets des gares sus-indiquées.

Ils ne sont valables que dans le train de plaisir.

Le nombre des places est limité.

La filature de chanvre et de lin à Niederlenz

avec machines propres à broyer et à peigner

(ci-devant Henri Strickler, à Hœngg)

prie d'adresser tous les envois pour sa filature :

Station Niederlenz (Argovie).

(M11229Z)

60 RECOMPENSES dont 2 GRANDS PRIX
 17 diplômes d'honneur, 17 médailles d'or, etc.
 55 années de succès!!!

Alcool de menthe de RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires et le seul véritable. *Infailible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête, contre la dysenterie et la cholérite.* Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

Excellent aussi pour les dents, la bouche et les soins de la toilette.

Refuser les imitations. Exiger le nom de **Ricqlès**.



Logement.

On offre à louer, au centre d'un village de la Gruyère, un logement comprenant 4 chambres, une cuisine et une grande galerie pouvant servir de magasin. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Fromages.

On désire entrer en relations avec fromageries ou négociants pour la livraison de **Gruyère** et **Emmentaler**. Adresser FROMAGERIE SAVOISIENNE, 52 rue des Ponts 52, Nancy.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1

Étranger, 1 an, 9 fr.

payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne dans

de poste



commerce des b

II. Acceptez-v

lité des chemins

III. Acceptez-

disciplinaires dan

AVAN

Nous ne diron

taire, puisque no

sort à la décision

Quant à la loi

tiaux, nos popula

juger de ses avan

fire de lire la loi

Elle simplifie les

dans la loi fribou

cantonales, et sor

tablir l'uniformité

tricts confinent à

en quotidiennes r

les Vaudois ou le

(1) Nos comités r

voir se prononcer q

FEUILLE

MONS

Ses yeux étaient t

blement. Il mâchonn

plein la bouche. Pa

sait le geste, l'effort

— Vous m'appor

Lecoq, après un cour

— Mauvaises.

— Les gens que v

Le vieux eut un m

bas.

— C'est un malhe

quelque mésaventur

dant, il ne faut pas v

relevez la tête, morb

rons cela.

Cet amical encour

ras du bonhomme. I

comme une pensionn

s'écria :

— Ah!... gradin, j

— Hein!... fit Lec

Le père Absinthe

de la glace et se mit

injures.

— Vieux propre à

pas honte! Tu avais

fait? Tu l'as bue, ma